

Pour diffusion immédiate

Madame Céline Durand est nommée présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec, le 26 juin 2013. Madame Céline Durand a été nommée, par le Conseil des ministres, présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour un mandat de trois ans. Lors de sa nomination, madame Durand agissait déjà à titre de commissaire depuis le 18 juin 2012. Elle assumera la présidence de la Commission à compter du 2 juillet prochain.

Détentrice d'une maîtrise en administration et évaluation en éducation, madame Durand a obtenu aussi une attestation de 2^e cycle en administration publique et un baccalauréat ès arts (administration des services publics, gestion des ressources humaines, animation des groupes et des organisations). Avant son arrivée à la Commission en 2012, elle a occupé diverses fonctions au Cégep régional de Lanaudière : directrice du Collège constituant de Terrebonne (2002-2012) et directrice adjointe (2001-2002) en plus d'assurer l'intérim à la direction générale du Collège au cours de l'année 2006-2007. Elle a également travaillé pendant une dizaine d'années au Cégep de Saint-Laurent d'abord à titre d'adjointe administrative au registrariat (1990-1998) et par la suite, elle a assumé les fonctions de coordonnatrice au Service de la formation continue (1998 à 2001). Avant d'entreprendre une carrière en enseignement collégial, madame Durand a travaillé à la Commission scolaire des Manoirs pendant quatorze ans, dont dix comme technicienne dans les secteurs de la vie étudiante et de l'organisation scolaire.

Très engagée localement et nationalement dans le développement de l'enseignement collégial, Mme Durand a siégé à de nombreux comités du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, notamment ceux dédiés à la liaison entre les différents ordres d'enseignement ainsi que divers comités bipartites du Ministère et de la Fédération des cégeps, dont le comité des affaires éducatives. Elle a aussi été membre de certaines commissions de la Fédération des cégeps et présidente de la Commission des affaires pédagogiques pendant deux ans. Sur le plan régional, elle a œuvré au sein de divers conseils d'administration ou groupes de travail reliés au développement de l'éducation et au développement économique de la région de Lanaudière, plus particulièrement à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement économique les Moulins, de vice-présidente du conseil d'administration du Comité régional pour la valorisation de l'éducation, de membre de la Table de l'éducation et enfin, de présidente du Comité du plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique pour la région de Lanaudière.

Sous le signe de la continuité

Le mandat de Mme Durand s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris par la Commission au cours des deux dernières années, plus particulièrement à l'égard du nouveau type d'évaluation mis en place récemment sous la forme d'un audit de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges. « La compréhension fine du réseau collégial et du milieu de l'éducation dont fait preuve Mme Durand, son expérience ainsi que sa participation à l'élaboration de la nouvelle approche d'évaluation de la Commission sont des atouts précieux », souligne le président sortant, M. Michel Lauzière.

Après trois ans à la présidence et quatre ans à titre de commissaire, M. Lauzière quitte avec la conviction que la Commission poursuivra la réalisation de sa mission dans la perspective envisagée dès le départ en 1993 à savoir, de maintenir et d'assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial. Ses collègues commissaires et le personnel de la Commission tiennent à souligner sa contribution remarquable à l'évolution des travaux de la Commission au cours des dernières années. Durant sa présidence, volontairement centrée sur l'importance de la qualité des relations avec les partenaires dans la réalisation du mandat de la Commission, il a réussi à faire en sorte que les collègues et la Commission s'engagent ensemble à relever le défi d'évaluer autrement selon la nouvelle approche et d'apporter des changements majeurs dans leurs pratiques respectives. Les partenaires de la Commission ont d'ailleurs reconnu récemment cet apport majeur de M. Lauzière au développement de la qualité de l'enseignement collégial.

À propos de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de témoigner de cette qualité. Pour assurer l'accomplissement de son mandat et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation, la Commission privilégie un processus d'évaluation fondé sur la participation et la collaboration des collègues et de leur personnel. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site de la Commission : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>.